PREUVE PRÉSENTANT LES DIFFÉRENCES DU PROJET, AU NIVEAU TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE, ENTRE LA PREUVE DÉPOSÉE AU DOSSIER R-3868-2013 ET CELLE DÉPOSÉE AU PRÉSENT DOSSIER

(PREUVE SOUMISE CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 33 DE LA DÉCISION D-2018-079 (R-4034-2018))

Différences du Projet au niveau technique par rapport au dossier R-3868-2013

Les principales différences du Projet au niveau technique par rapport au dossier R-3868-2013 (« 2013 ») sont celles énumérées à la pièce Intragaz-1, Document 5 intitulée « Principales caractéristiques techniques du Projet Pointe-du-Lac ». Nous vous référons plus spécifiquement à la section 7 aux pages 13 et 14 de la pièce Intragaz-1, Document 5.

Différences du Projet au niveau économique par rapport au dossier R-3868-2013

Le coût des immobilisations incluant le coût en capital au dossier R-3868-2013 était de 8 003 650 $ contre 10 865 730 $ au présent dossier. En excluant le coût en capital, le coût des immobilisations est ramené respectivement à 7 768 300 $ et 10 584 300 $ tel que montré au tableau 1.

Tableau 1

	R-3868-2013	R-4034-2018
Immobilisations incluant coût en capital	8 003 650 $	10 865 730 $
Coût en capital	235 350 $	281 430 $
Immobilisations excluant le coût en capital	7 768 300 $	10 584 300 $

Le coût des immobilisations au présent dossier est de 10 584 300 $ représentant 2 816 000 $ de plus qu'au dossier R-3868-2013. Le tableau 2 présente le coût des composantes du dossier R-3868-2013 en comparaison au présent dossier.

Tableau 2

	R-3868-2013	R-4034-2018	Différences
Servitudes et aménagements	471 800 $	485 600 $	13 800 $
Équipements de puits	44 600 $	403 900 $	359 300 $
Conduites de collecte	1 792 700 $	2 087 300 $	294 600 $
Mécanique et tuyauterie station	422 100 $	616 300 $	194 200 $
Batiments	299 800 $	356 000 $	56 200 $
Électricité	402 600 $	468 800 $	66 200 $
Compresseur	3 382 700 $	4 371 300 $	988 600 $
Déshydrateur	787 700 $	935 400 $	147 700 $
Instrumentation	129 600 $	142 100 $	12 500 $
Outillage	34 700 $	42 600 $	7 900 $
Stimulation de puits	- $	600 000 $	600 000 $
Demande d'autorisation préalable	- $	75 000 $	75 000 $
	7 768 300 $	**10 584 300 $**	**2 816 000 $**

Une partie importante de l'écart de 2 816 000 $ résulte de l'augmentation du coût de la vie (inflation) entre 2013 et 2019[1]. Afin de rendre comparables des montants de 2013 et de 2019, nous avons ajouté de l'inflation aux montants de 2013 (2 % par année). Les résultats sont présentés au tableau 3.

Tableau 3

	R-3868-2013	R-3868-2013 $ de 2019	R-4034-2018	Différences
Servitudes et aménagements	471 800 $	531 323 $	485 600 $	(45 723) $
Équipements de puits	44 600 $	50 227 $	403 900 $	353 673 $
Conduites de collecte	1 792 700 $	2 018 871 $	2 087 300 $	68 429 $
Mécanique et tuyauterie station	422 100 $	475 353 $	616 300 $	140 947 $
Batiments	299 800 $	337 623 $	356 000 $	18 377 $
Électricité	402 600 $	453 393 $	468 800 $	15 407 $
Compresseur	3 382 700 $	3 809 470 $	4 371 300 $	561 830 $
Déshydrateur	787 700 $	887 078 $	935 400 $	48 322 $
Instrumentation	129 600 $	145 951 $	142 100 $	(3 851) $
Outillage	34 700 $	39 078 $	42 600 $	3 522 $
Stimulation de puits	- $	- $	600 000 $	600 000 $
Demande d'autorisation préalable	- $	- $	75 000 $	75 000 $
	7 768 300 $	**8 748 368 $**	**10 584 300 $**	**1 835 933 $**

[1] Le Projet 2013 était évalué en dollars 2013 alors que le Projet 2018 est en dollars 2019.

Lorsque l'effet de l'inflation est isolé, le coût des immobilisations du présent dossier est de 1 835 933 $ de plus qu'au dossier de 2013. Pour les fins de cet exercice, nous commenterons seulement les écarts de plus de 30 000 $.

Servitudes et aménagements (-45 723 $): Intragaz avait acquis suite au projet présenté en 2013 (R-3868-2013) une servitude au montant de 39 600 $ qui n'a pas été incluse au présent dossier.

Équipements de puits (353 673 $) : En 2013, il était prévu de réutiliser deux unités de séparation d'eau existantes et de les relocaliser aux puits B-297 et B-306. Suite aux résultats du projet d'optimisation réalisé en 2017 sur des puits situés dans la zone sud du réservoir, il a été convenu d'augmenter le diamètre de la tuyauterie à l'intérieur de l'unité de séparation du puits B-297 faisant en sorte que l'unité existante de séparation d'eau ne pourra être utilisée. Le Projet 2018 comprend aussi l'ajout d'un instrument de mesurage ultrasonique qui n'était pas inclus en 2013.

Conduites de collecte (68 429 $) : L'augmentation des coûts est attribuable à l'augmentation du diamètre de certaines conduites ainsi qu'à l'utilisation de grues plutôt que d'excavatrices lors des travaux.

Mécanique et tuyauterie station (140 947 $) : Afin d'améliorer la performance de la nouvelle unité de compression C-5 (ainsi que les unités existantes C-3 et C-4 qui sont alimentées à partir de la même source), une modification est prévue pour alimenter en carburant les moteurs à partir du gaz disponible à l'aspiration des compresseurs. Cette modification n'était pas prévue en 2013.

Compresseur (561 830 $) : Les écarts de prix résultent des conditions du marché différentes en 2018 par rapport à 2013. Malgré que le fournisseur du compresseur soit canadien, une partie des équipements provient des États-Unis. En 2013 le taux de change était de 1,04 comparativement à 1,26 lors de l'appel d'offres de 2018. Intragaz évalue que le taux de change moins favorable représente une augmentation du coût du Projet de l'ordre de 400 000 $.

Déshydrateur (48 322 $) : Les écarts de prix résultent des conditions du marché différentes en 2018 par rapport à 2013.

Stimulation de puits (600 000 $) : Tel que décrit à Intragaz-1, Document 5, section 7 4), la stimulation de puits représente une des bonifications du Projet 2018.

Demande d'autorisation préalable (75 000 $) : Intragaz n'avait pas inclus ces coûts en 2013.

SOMMAIRE DES ÉCARTS

Le tableau 4 résume les principaux écarts entre le Projet 2018 et celui de 2013.

Tableau 4

Description	Écart en M$	Commentaires
Inflation	1,0	Calculé à 2 %
Compresseur	0,6	Taux de change
Stimulation de puits	0,6	Bonification
Séparateur et conduite	0,35	Bonification
Autres	0,25	Bonification
Total	**2,8**	